



22 juillet 2022

Présenté par le Groupe de travail sur l'universalisation du Traité

Original : Anglais

Traité sur le commerce des armes
Huitième Conférence des États Parties
Genève, 22-26 août 2022

**GRUPE DE TRAVAIL DU TCA SUR L'UNIVERSALISATION DU TRAITÉ
PROJET DE RAPPORT DES COPRÉSIDENTS À LA CEP8**

Introduction

1. Ce projet de rapport à la Huitième Conférence des États Parties (CEP8) au Traité sur le commerce des armes (TCA), soumis par les Coprésidents du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU), MM. les Ambassadeurs Thomas GÖBEL d'Allemagne et Lansana GBERIE du Sierra Leone, et vise à rendre compte des travaux entrepris par le WGTU pour faire progresser l'universalisation du Traité. Le rapport propose également des recommandations concernant les mesures qui pourraient potentiellement être prises pour promouvoir l'universalisation du Traité au-delà de la CEP8.

Contexte

2. Le Groupe de travail a été créé par la Troisième Conférence des États Parties au TCA (CEP3) en vue de diriger le processus d'harmonisation des réflexions et des idées sur la question de l'universalisation du Traité et de déterminer les meilleures approches permettant de faire avancer cette question. Les travaux du WGTU sont guidés par ses Termes de référence ainsi que par le Plan de travail initial du groupe de travail¹ approuvé par la CEP3.

3. La Septième Conférence des États Parties au TCA (CEP7) a examiné le projet de rapport des Coprésidents du WGTU à la CEP7, qui figure dans le document ATT/CSP7.WGTU/2021/CHAIR/677/Conf.Rep, et a pris note des conclusions des Coprésidents selon lesquelles les points suivants sont importants pour progresser vers l'universalisation du Traité :

- a. Les efforts doivent être poursuivis afin de promouvoir la compréhension des objectifs du TCA auprès des États non parties. Trop souvent, il est présumé à tort qu'il s'agit d'un traité de désarmement.
- b. Il est important d'engager un dialogue sur les avantages du TCA, tant au niveau national qu'à l'échelon régional. Un tel dialogue peut permettre de répondre aux préoccupations de certains États qui craignent que leur adhésion au TCA affecte la sécurité dans leur pays.

¹ ATT/CSP3.WGTU/2017/CHAIR/160/Conf.Rep

- c. Pour certains États, une coopération et une assistance seront nécessaires pour qu'ils adhèrent au TCA et le mettent en œuvre. C'est pour cette raison que les États Parties et les autres parties prenantes doivent continuer à examiner toutes les possibilités existantes en matière de promotion et de soutien du Fonds d'affectation volontaire (VTF).
- d. Un dialogue direct avec les États non parties est nécessaire pour comprendre quels sont les obstacles à l'avancement de l'universalisation et les domaines dans lesquels un appui pourrait être apporté.
- e. La coordination et le partage d'informations entre les agents du TCA, le Comité du VTF, les États Parties et les parties prenantes du TCA contribueront aux efforts en faveur de l'universalisation. Une telle coordination pourrait être assurée au travers d'échanges informels sous la direction des futurs Présidents.
- f. Tous les États Parties pourraient apporter une contribution substantielle à l'universalisation du Traité par le biais du mécanisme d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme en recommandant aux États examinés d'envisager de ratifier le TCA.

Désignation des Coprésidents du WGTU

4. La CEP7 a chargé le Président de la CEP8 de faciliter les travaux du Groupe de travail jusqu'à la prochaine session ordinaire annuelle de la Conférence (CEP8). Le 19 octobre 2021, le Président de la CEP8 a nommé M. l'Ambassadeur Lansana GBERIE de Sierra Leone (Président de la CEP7) Coprésident du WGTU, qui aura pour mission de poursuivre le travail des précédents Coprésidents du WGTU.

Première réunion du WGTU

5. Le WGTU a tenu sa première réunion le 16 février 2022 en format hybride. Les points suivants ont été débattus au cours de la rencontre :

- a. Le Président de la CEP8 a souligné que la présidence allemande a facilité la préparation et le traitement de la résolution 2021 du TCA au cours de la réunion de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, et que 151 États ont voté en faveur de cette résolution, sans aucune voix contre. Le résultat à l'Assemblée générale a dépassé ce chiffre avec 162 voix en faveur de la résolution et aucune voix contre. Le Président a fait observer qu'il s'agissait d'un signal fort de soutien politique en faveur du Traité, mais a rappelé à la communauté du TCA que, pour maintenir la dynamique, il faut continuer à sensibiliser les États qui se sont abstenus de voter sur la résolution du TCA.

Le Président de la CEP8 a réaffirmé que, en raison de la répartition régionale actuelle des États Parties, la présidence allemande concentrera ses efforts d'universalisation du Traité sur la région Asie-Pacifique. Il a informé les participants à la réunion que la présidence allemande collabore avec 17 États sur une série de démarches organisées et coordonnées à Berlin par le chef de la Direction du contrôle des exportations et soutenues par d'autres États Parties et l'Union européenne. Comme les réponses continuaient à arriver pendant la conférence, aucun résultat précis n'a été communiqué. Toutefois, le Président a indiqué que d'autres discussions avec les États auraient lieu dans le cadre de la préparation de la deuxième réunion préparatoire.

- Le Président de la CEP7 a fait le point sur les activités entreprises depuis la CEP7, notamment sur le suivi des engagements bilatéraux avec les États considérés comme sur le point d'adhérer au Traité sur la base des progrès réalisés au niveau national. Il a également fait le point sur le projet conjoint avec l'Union interparlementaire visant à impliquer les membres des parlements du monde entier dans l'universalisation du TCA afin d'appeler l'attention des législateurs sur le Traité. Il a souligné l'importance d'une interaction directe avec les parlements des États qui ne sont pas encore parties au TCA comme un moyen novateur de faire avancer la tâche de l'universalisation et de compléter utilement la stratégie de sensibilisation du groupe de travail.
- b. Le Chef du Secrétariat du TCA a fait le point sur l'état des ratifications du Traité, ainsi que des adhésions et des signatures. Il a noté que le taux d'universalisation du TCA a récemment connu un ralentissement et a appelé à un effort soutenu et ciblé de toutes les parties prenantes du TCA pour infléchir cette tendance.
 - c. Les Philippines ont informé les participants à la réunion que le pays est en train de finaliser la ratification du Traité, tous les processus nationaux de ratification du Traité ayant été achevés. La Gambie a également informé la réunion qu'elle avait fait des progrès substantiels dans ses processus nationaux d'adhésion au Traité. Les participants à la réunion ont accueilli avec satisfaction ces informations actualisées.
 - d. Les représentants de certains États Parties ont présenté un point sur leurs activités d'universalisation depuis la CEP7 jusqu'à ce jour. Ils ont partagé des informations sur les processus et la situation de la législation nationale, les réunions bilatérales sur le contrôle des exportations, les ateliers régionaux et l'assistance reçue et fournie.
 - e. Les représentants de la société civile ont fait une présentation sur leurs efforts visant à promouvoir l'universalisation du TCA dans différentes régions du monde par le biais de campagnes de sensibilisation du public, de tables rondes avec des parlementaires, d'ateliers et d'autres événements.

Deuxième réunion du WGTU

6. Le WGTU a tenu sa deuxième réunion le 28 avril 2022 à Genève en format hybride. Poursuivant l'échange de vues et des discussions de la première réunion du WGTU, la seconde réunion s'est focalisée sur les points suivants :
- a. Le Président de la CEP8 a pris la parole au nom des participants à la réunion pour saluer les Philippines qui ont ratifié le Traité le 24 mars 2022, devenant ainsi le 111^e Etat Partie au Traité.
 - b. Le Chef du Secrétariat du TCA a fait le point sur la situation actuelle de la participation au TCA en termes de nombre d'États Parties et d'États Signataires ainsi que de la répartition régionale des États Parties.
 - c. Les Coprésidents ont partagé les enseignements tirés de leurs efforts d'universalisation et réaffirmé leur détermination à travailler sans relâche pour obtenir un nombre accru d'États Parties.

- d. Rappelant les informations fournies lors de la réunion de février, le Président de la CEP8 a indiqué que la présidence allemande reste en discussion avec les 17 États ciblés, et qu'elle est soutenue par d'autres États Parties et l'UE. Il a également informé les participants à la réunion des activités de suivi menées à Genève avec un certain nombre d'États qui envisagent de ratifier le Traité ou d'y adhérer.
- e. Le représentant des Philippines, un nouvel État Partie au Traité, a fait part de l'expérience du pays dans son accession au statut d'État Partie, en soulignant le rôle des parties prenantes nationales et le soutien des États et de la société civile.
- f. Les représentants de certains États Parties ont présenté un point sur leurs activités d'universalisation et ont communiqué des informations sur leurs efforts nationaux.
- g. Control Arms Coalition a présenté les efforts de la société civile visant à promouvoir l'universalisation du TCA au niveau mondial par le biais d'interventions ciblées avec les États qui envisagent de ratifier le Traité ou d'y adhérer.

7. A l'issue de la réunion, le Président de la CEP8 a fait part de quelques réflexions initiales concernant ce qu'il considère comme d'éventuels travaux à mener à l'avenir dans le domaine de l'universalisation du Traité. Il a noté que le mandat des Coprésidents du WGTU, tel qu'il est envisagé dans les Termes de référence du WGTU, permet aux Coprésidents d'avoir une vision à court terme de l'universalisation du Traité et de structurer leurs efforts dans ce cadre. Cette vision à court terme de l'universalisation du Traité est toutefois incompatible avec le long délai de ratification ou d'adhésion des États au Traité. Il a indiqué qu'il était nécessaire d'envisager l'universalisation du Traité sur le long terme afin que le soutien apporté aux États souhaitant adhérer au Traité soit bien structuré et soutenu dans le temps pour de meilleurs résultats. Il a conclu en déclarant que la présidence allemande réfléchit en interne à la manière dont ce déséquilibre apparent dans les efforts d'universalisation du Traité pourrait être résolu. En fonction de l'évolution de cette réflexion interne, la présidence allemande envisagera de soumettre à la CEP8, pour examen, des réflexions écrites sur ce sujet.

Travaux intersessions du WGTU

8. Après les deux réunions du WGTU menées au cours du cycle de la CEP8, les Coprésidents du WGTU ont réfléchi aux échanges de vue qui ont eu lieu et ont estimé que, bien que les travaux du WGTU aient bien progressé jusqu'à présent, il est possible de les améliorer encore pour obtenir de meilleurs résultats. À cette fin, les Coprésidents du WGTU ont élaboré un projet de document incorporant les éléments à prendre en compte pour améliorer le travail du WGTU. Pour aller de l'avant, les Coprésidents du WGTU souhaitent soumettre le projet de document à la CEP8 pour décision.

Recommandations du WGTU

9. Compte tenu de la mission confiée au WGTU et de la vigueur des échanges de vues et des discussions au cours des deux réunions du WGTU, les Coprésidents du WGTU recommandent à la CEP8 d'adopter les points suivants :

- a. Adoption du projet de document « Amélioration des travaux du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité » (Annexe A), et mandat donné à l'Allemagne pour la poursuite des

travaux sur cette question en tant que Coprésident du WGTU au cours du prochain cycle de la CEP et de présenter des recommandations à la CEP9.

- b. Poursuite des échanges réguliers de points de vue entre le Président de la CEP, les Coprésidents du WGTU, les présidents et facilitateurs des différents organes subsidiaires du TCA, les États et la société civile sur la promotion de l'universalisation du TCA.

ANNEXE A

AMÉLIORATION DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'UNIVERSALISATION DU TRAITÉ :
CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Bève évaluation de la situation actuelle

1. Le soutien à l'universalisation du Traité sur le commerce des armes a été une tâche permanente des Présidents de la CEP depuis l'entrée en vigueur du Traité. La Troisième Conférence des États Parties au TCA (CEP3) a officiellement créé le « **Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU)** », qui est coprésidé par le président actuel et les présidents précédents de la CEP. Depuis lors, les Coprésidents ont coordonné les efforts entrepris pour promouvoir le TCA et, à terme, augmenter le nombre d'États Parties au TCA. Actuellement, le WGTU cherche à **orienter ces efforts** sur la base des contributions des parties prenantes, sans bénéficier d'une **vision à moyen et long terme de la manière de faire progresser l'universalisation du Traité**. Par conséquent, les travaux du WGTU sont fondés sur **une perspective à court terme**, chaque présidence de la CEP disposant au maximum de deux ans pour entreprendre ses efforts d'universalisation.

2. L'évaluation actuelle montre que les **processus nationaux** requis pour ratifier le Traité ou y adhérer **peuvent prendre plusieurs années**. L'allongement du délai nécessaire à la ratification ou à l'adhésion au Traité s'explique par les circonstances nationales spécifiques de chaque État. Les États qui peuvent bénéficier d'une assistance pour soutenir les processus nationaux de ratification ou d'adhésion au TCA mentionnent souvent la nécessité d'une approche personnalisée. Malgré cela, on observe **actuellement peu de coordination dans le processus du TCA** pour mieux cibler les efforts de soutien aux processus nationaux de ratification ou d'adhésion au TCA.

Éléments à examiner plus avant

3. Compte tenu de la situation décrite ci-dessus et des discussions initiales tenues dans le cadre du WGTU concernant les efforts coordonnés d'universalisation du Traité, les **éléments suivants proposés pour les travaux du WGTU** pourraient être examinés et approfondis au cours du prochain cycle de la CEP :

a. Planification et coordination à moyen terme

Afin d'**établir et de maintenir la continuité**, il est nécessaire de développer un **plan de travail à long terme**, qui permettrait au WGTU de fournir une assistance continue pour soutenir les processus nationaux de ratification ou d'adhésion au TCA. Le plan de travail à long terme proposé devrait être fondé sur des informations actualisées sur l'état d'avancement des processus nationaux du TCA, notamment les principales difficultés liées à l'intégration du Traité pour chaque pays. Avec ces informations en main, la trousse à outils sur l'universalisation du TCA pourrait être complétée par des **ensembles de mesures individualisées** et des stratégies de sensibilisation **adaptées aux besoins de chaque État**. Étant donné que chaque État fait face à des difficultés spécifiques, cela permettrait aux États qui ne sont pas membres du TCA de bénéficier d'une assistance ciblée de la part du WGTU ainsi que des États Parties au TCA en mesure de fournir un soutien.

b. Approche graduelle

Afin de mieux utiliser les ressources disponibles, le WGTU devrait envisager de développer **une approche structurée et graduelle**. En s'appuyant sur les informations recueillies pour chaque Etat, une telle approche pourrait initialement se concentrer sur les États Signataires ainsi que sur les États les plus susceptibles de ratifier ou d'adhérer au Traité dans les années à venir. Cette approche graduelle pourrait ensuite être élargie pour inclure d'autres États à mesure que les circonstances changent au niveau national et que d'autres États se rapprochent de la ratification ou de l'adhésion.

c. Champions régionaux

Les États qui envisagent de ratifier le Traité ou d'y adhérer ont souvent besoin d'aide pour engager les démarches nécessaires à l'adhésion au Traité. Une **feuille de route ou une approche régionale** peut être utile pour favoriser les échanges et la coopération entre les États opérant dans le même contexte régional. En conséquence, on pourrait envisager la mise en place d'un programme de « **champions régionaux** » qui permettrait aux États Parties de leurs régions respectives de jouer un rôle de premier plan en faveur de l'universalisation du Traité. Ces États seraient en mesure de partager des informations concernant leur propre expérience du processus national de ratification/adhésion au TCA, et pourraient ainsi fournir une assistance et un soutien tenant compte des dynamiques et des défis régionaux.

d. Des mécanismes axés sur la demande ou sur le soutien

À ce jour, seul le Fonds d'affectation spéciale volontaire (VTF) sert de mécanisme interne permettant de fournir une assistance aux États qui cherchent à adhérer au TCA. Toutefois, ce programme n'est en mesure de fournir un soutien que si un État a demandé un financement. Or, les propositions de projets sont souvent rédigées et soumises par les États, sur la base d'informations limitées sur les programmes ou la séquence de programmes disponibles. Avec les informations individuelles mentionnées ci-dessus, il pourrait être possible de modifier cette approche et d'**offrir une assistance sur mesure** répondant directement aux besoins spécifiques des États, en tenant compte des circonstances nationales. Avec cette approche, le **WGTU pourrait soutenir** la coordination du travail entre les mécanismes d'assistance établies, et aider à éviter **la duplication du travail**.

e. Coordination des efforts au sein du TCA

De nombreuses informations utiles sont disponibles au sein du TCA et de ses organes subsidiaires. En **améliorant la compilation, la coordination et la diffusion des informations disponibles**, la collaboration dans le cadre du TCA pourrait être renforcée, évitant ainsi la duplication des tâches.

f. Coopération avec d'autres entités

À ce stade, il existe diverses entités qui soutiennent la mise en œuvre et l'universalisation du Traité. Ces entités opèrent aux niveaux national et régional, et leur travail pourrait être amélioré par un meilleur échange d'informations entre elles. Sur la base de cas isolés de **coopération entre la société civile et les organisations régionales et internationales**, il pourrait être bénéfique de renforcer cette expérience de coopération en améliorant l'échange d'informations et en créant une base de connaissances commune accessible à tous les acteurs.

Proposition pour la poursuite du travail

4. **Il est proposé que la CEP8 mandate le WGTU** (sous la direction des Coprésidents du WGTU) pour élaborer plus en détail les éléments de travail proposés en vue de **présenter une proposition à la CEP9**.
